



Sanofi nomme le Dr Anne C. Beal au nouveau poste de *Chief Patient Officer*

- Une première pour une entreprise du top 10 de la biopharmacie -

Paris, France - Le 31 mars 2014 - Sanofi (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) annonce aujourd'hui la nomination d'Anne C. Beal, M.D., Ph.D., au nouveau poste de *Chief Patient Officer*.

« *La nomination d'un Chief Patient Officer chez Sanofi est une première pour une entreprise du top 10 de la biopharmacie et illustre notre engagement à satisfaire encore davantage les besoins des patients* », a déclaré Pascale Witz, Vice-Président Exécutif, Divisions Globales et Développement Stratégique de Sanofi. « *Les échanges avec les patients sont une source de force pour le Groupe et la nomination du Dr Beal permettra de garantir que le point de vue des patients fera avancer les initiatives que nous menons pour répondre à leurs besoins non satisfaits.* »

Le Dr Beal aura pour responsabilité de veiller à ce que le point de vue des patients soit pris en compte par le Groupe de sorte que son offre de solutions de santé puisse mieux tenir compte des priorités et besoins uniques des patients et des professionnels de santé, depuis les premiers stades de la recherche-développement jusqu'à la mise sur le marché de nouvelles solutions de santé.

« *Rejoindre Sanofi en tant que premier Chief Patient Officer est pour moi un immense honneur* », a déclaré le Dr Anne C. Beal, M.D., Ph.D., *Chief Patient Officer* de Sanofi. « *Je mettrai à profit mon expérience de médecin, de chercheur, ainsi que celle que j'ai acquise dans le domaine de la philanthropie et de la défense des intérêts des patients et de leur accès à des soins de haute qualité, pour que leur point de vue soit pris en compte dans toutes les actions que déploie le Groupe afin de pouvoir proposer des solutions de santé qui importent aux patients et aux personnes qui s'occupent d'eux.* »

Biographie d'Anne C. Beal, M.D., Ph.D.

Pédiatre et spécialiste en santé publique, le Dr Beal a consacré sa carrière à l'accès aux soins de santé de la plus haute qualité. Elle était jusqu'à présent Directeur Exécutif Adjoint du *Patient Centered Outcomes Research Institute* (PCORI), le plus grand institut de recherche des États-Unis spécialisé dans la recherche sur les résultats cliniques des patients. Elle a également été la première *Chief Officer for Engagement* du PCORI et était chargée, à ce titre, de veiller à ce que le point de vue et les priorités des patients et des autres parties prenantes soient pris en compte dans le programme de recherche de l'Institut.

Avant le PCORI, le Dr Beal était présidente de la Fondation Aetna, en charge des activités caritatives et philanthropiques d'Aetna Inc. À ce titre, elle a piloté les actions de la Fondation en vue de l'amélioration des soins de santé aux États-Unis, notamment pour les groupes de patients vulnérables. Le Dr Beal est titulaire d'une licence de l'Université Brown et d'un doctorat en médecine de la Faculté de médecine de l'Université Cornell ainsi que d'une maîtrise en santé publique de l'Université Columbia.



A propos de Sanofi

Sanofi est un leader mondial de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2013 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2013 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts :

Relations Presse Groupe

Laurence Bollack
Tél. : +33 1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel
Tél. : + 33 1 53 77 45 45
ir@sanofi.com